



Ville d'Esch-sur-Alzette  
Secrétariat  
Annonce publique de la séance :  
le 29 novembre 2018  
Convocation des conseillers :  
le 29 novembre 2018



## Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 7 décembre 2018

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Mike Hansen, Jeff Dax, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Daliah Scholl, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Excusés : Marc Baum, Conseiller

### Le Conseil Communal;

**Objet : 13. Subsidés extraordinaires; décision**

Vu les lettres de différentes associations de la Ville demandant une subvention extraordinaire pour leurs activités;

Considérant que le collège des bourgmestre et échevins se propose d'accorder une subvention adéquate;

Vu les articles afférents des dépenses ordinaires des budgets de l'exercice 2018 prévoyant des crédits suffisants pour faire face aux dépenses;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi;

**décide  
à l'unanimité**

d'accorder les subsidés extraordinaires suivants:

Demandeur: Stëmm vun der Strooss - Fête de Noël

Montant: 500.-€

#### Dossier ONG 2018

Demandeur: Man to Human Asbl

Montant: 1.500.-€

Demandeur: Lux-Lagos Asbl

Montant: 1.500.-€

Demandeur: Aide aux Enfants Handicapés

Montant: 1.500.-€

Demandeur: Fondation Autisme Luxembourg  
Montant: 1.500.-€

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 24.12.2018

Pour expédition conforme,

Le secrétaire général

Bourgmestre

